ASSOCIATION DES AMIS DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

RAPPORT MORAL – ANNÉE 2024

Présenté à l'assemblée générale du 23 octobre 2025

1 - Adhésions

Rappel : L'association regroupe des membres de droit (membres de la commission des Archives diplomatique, agents de la direction des Archives ….), des membres d'honneur (notamment : donateurs d'archives) et des membres dits actifs, i. e. cotisants.

Fin 2024, le fichier comptait à peine 39 membres actifs ayant acquitté leur cotisation . La faiblesse de ce chiffre s'explique sans doute par l'absence de rappels de cotisation (à noter : pour les dix dernières années, le maximum atteint était de 91 cotisants en 2016 et 99 adhérents à jour de leur cotisation en 2013 .

En tout état de cause cependant, il faut toujours rappeler que la visibilité de l'association reste supérieure à ce que la modestie de ces chiffres pourrait laisser entendre : la fréquentation des conférences en témoigne (les conférences en salle Clergier – d'une capacité réduite : une 40taine de places, jusqu'à 60 personnes en ajoutant des chaises ! – affichant systématiquement complet ; les conférences à la mairie du 15e pouvant attirer jusqu'à 150 personnes).

Ce fait a déjà été souligné les années précédentes. Il s'est particulièrement confirmé en 2024, année qui a vu l'association se doter de nouveaux moyens de communication. A ce jour, le fichier des adhérents et sympathisants ayant assisté au moins une fois ou régulièrement aux conférences atteint le chiffre de 448, chiffre en progression de 21% par rapport à l'année précédente. La mise en service du site web et surtout la prise en charge par l'outil Eventbrite expliquent cette augmentation (cf. visibilité de la plateforme Eventbrite qui fonctionne à la façon d'un Officiel des spectacles regroupant tous les événements parisiens et permettant une fidélisation du public – à ce jour près de 300 followers ….).

On ne peut cependant que rappeler à nouveau la nécessité d'augmenter le nombre des adhérents-cotisants, non seulement pour veiller à préserver la bonne santé financière de l'association mais aussi pour accroître son rayonnement auprès de divers publics : étudiants particulièrement, agents du Ministère également.

On rappelle qu'en 2008, où l'inscription ayant pour contre-partie une réduction sur le prix des photocopies l'association enregistrait 163 cotisants, dont de nombreux étudiants. Ce niveau pourrait être regagné en accentuant la visibilité de l'association à l'occasion des événements grand public organisés à l'initiative de la direction des Archives.

A noter : Depuis 2015, la cotisation a été portée à 40 euros (60 euros pour un couple). Ce tarif reste modeste comparé à d'autres associations de même nature (46 euros pour la société de l'Ecole des Chartes). L'association avait inscrit une nouvelle tarification à l'ordre

du jour de la réunion de son nouveau conseil d'administration, prévoyant de faire passer l'adhésion à 50 euros par exemple. Finalement, Réuni à deux reprises, les 27 septembre et 12 décembre 2023, le CA a voté une nouvelle tarification qui ne prévoit toutefois pas une augmentation de la cotisation. Un nouveau formulaire est en ligne sur Hello asso via le site internet.

2 - FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Rappel : l'association est liée à la direction des Archives par une convention a signée par le Directeur des Archives et le Président de l'AAAD le 9 novembre 2023. Elle permet d'éviter tout risque de gestion de fait et d'encadrer plus rigoureusement la relation entre l'association et la direction des Archives. Le texte prévoit :

- Mission de l'AAAD : Article I : L'association des Amis des Archives diplomatiques contribue à l'enrichissement des collections publiques conservées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en achetant sur ses fonds propres Des documents en vente publique, qu'elle remet ensuite à la direction des Archives. Elle aide à la valorisation des archives diplomatiques françaises par l'organisation de conférences et colloques, un soutien financier à la publication d'ouvrages édités par ou avec le soutien du ministère sous forme de préachat d'ouvrages à tarif libraire, ou à l'organisation de colloques programmés par la direction des Archives.
- Moyens mis à disposition de l'AAAD par le MEAE : Accès à un bureau équipé à La Courneuve et maintien de l'espace de stockage des archives et stocks de livres et cartes de vœux de l'association (environ 150 mètres linéaires, dépôt 307) ; usage ponctuel des salles du MEAE pour les conférences sous réserve de leur disponibilité : salle Clergier du Quai d'Orsay, salon Hôtel du Ministre (aux mêmes conditions que celles applicables aux services du MEAE) ; facilités en matière de communication (mailing lists, courrier papier : l'envoi d'

La signature de cette convention s'est accompagnée de l'adoption de Nouveaux statuts : votés par l'AG de 2023 en fin de séance et actuellement en ligne.

La question de la salle – reste pertinent l'usage de la salle Clergier et des salles mises à disposition de l'association par la mairie du 15e. Avec la perspective d'un accès à une nouvelle salle à la Mairie du 7e arrondissement suite aux contacts pris par Patrich Hénault, vice-président de l'association. 2 conférences se sont tenues en 2025 dans cette salle.

Communication de l'association : ouverture du site Internet. La conception du site a été confiée à la société macsimedia, sous le nom www.amisdesarchivesdiplomatiques.fr.

Le site Internet utilise la technologie Wordpress, (consultable sur tout support numérique : ordinateurs, tablettes et mobiles) donnant la possibilité aux administrateurs d'effectuer eux-mêmes les mises à jour de contenu très simplement. A noter : modestie de l'investissement (moins de 3000 euros pour la conception, maintenance de 80 euros par an, indépendance et fiabilité de l'hébergement (environ 100 euros par an) sur une plateforme extérieure au Département.

L'ouverture de ce site et l'usage d'outils de communication en ligne (Hello asso, eventbrite, et bientôt newsletter) faciles à mettre à jour est le fait marquant à signaler pour l'année 2024. Cette modernisation de la communication a déjà porté ses fruits, elle donne une nouvelle impulsion à l'association en faciliter les procédures d'adhésion et en améliorant considérablement la visibilité de l'association (dans les résultats des moteurs de recherche).

3 - ACTIVITES 2024 : conférences passées et à venir

EN 2024 :

1. VICTOR HUGO ET L'ISLAM PAR LOUIS BLIN, DIPLOMATE, HISTORIEN, « MARDI 23 JANVIER 2024 »
2. NOUS ETIONS SEULS. HISTOIRE DIPLOMATIQUE, 1919-1939, PAR GERARD ARAUD, « MARDI 27 FEVRIER »
3. HISTOIRE DE L'ARCHEOLOGIE EN PALESTINE/ISRAËL, PAR CHLOE ROSNER, « MARDI 19 MARS 2024 »
4. LES AVEUGLÉS, PAR SYLVIE KAUFFMANN, EDITORIALISTE AU MONDE, « MERCREDI 24 AVRIL »
5. L'EXIL DE MARIE DE MEDICIS, PAR SOPHIE GUERINOT, « JEUDI 30 MAI 2024 »
6. TRAVERSEES MEDITERRANEENNES AU XIXE SIECLE, PAR MARIE-CARMEN SMYRNELIS, « JEUDI 20 JUIN 2024 »
7. L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, PAR EDOUARD VASSEUR, « MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 »
8. LE DUC DE CHOISEUL. L'ORGUEIL AU POUVOIR, PAR DAVID FEUTRY, « MARDI 15 OCTOBRE 2024 »
9. REPENSER LA PRESENCE FRANÇAISE AUX AMERIQUES, PAR D. MONIERE ET C. LAVENIR, « MARDI 29 OCTOBRE 2024 »
   IMPLOSION DES EMPIRES ET FRONTIERES. 1914-2024. JOURNEE D'ETUDES, « JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 »
10. LA PAIX DES DAMES, PAR GUILLAUME FRANTZWA ET SYLVIE LE CLECH, « MARDI 10 DECEMBRE 2024 »

A VENIR : 20 novembre avec Isabelle Dasque ; Visite Exposition de Versailles avec Guillaume Frantzwa ; correspondance Alexis Leger / Philippe Berthelot 16 décembre ; colloque Moyen-Orient

En perspective :

- Parole donnée aux jeunes chercheurs en organisant des tables rondes où ils seraient invités à partager les résultats de leurs recherches ; invitation aux lauréats du prix Duroselle.

  Depuis 1996, l'IHRIC, actuellement présidé par Laurence Badel, récompense les meill eures recherches en histoire des relations internationales en offrant deux **prix** Jean-Baptiste Duroselle : l'un à l'auteur (e) de la meilleure thèse (1 200 euros), l'autre à l'a uteur (e) du meilleur mémoire de Master (800 euros).

- Présence de l'association à diverses rencontres et événements du MEAE : Académie diplomatique, Fabrique de la diplomatie, JEP.

COLLOQUE : 18 NOVEMBRE : « IMPLOSION DES EMPIRES ET FRONTIERES NATIONALES » - LE COLLOQUE organisé avec la SAMA a attiré 220 personnes. Les actes du colloque ont été pris en charge par les Edtions Hémispère pour une parution rapide en 2025.

2024 : NOUVELLES ACQUISITIONS

Grâce à la diligence de Clément Noual, conservateur responsable des collections privées et papiers d'agents, a été repéré et acquis la lettre patente en parchemin avec son sceau de cire verte à l'effigie de Louis XVIII sur lacs de soie rouge et verte, datée du 7 septembre 1822, conférant le titre de chevalier et des armoiries à Louis Antoine Claude Mure, consul de France à Elseneur, pour la somme de 800 €.

L'association effectue cet achat, conformément à ses statuts, en vue de les offrir à la direction des archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et d'enrichir le fonds des papiers Mure de Pelanne déjà constitué et conservé sous la cote 455PAAP.